

Montpellier - SNES

Bulletin trimestriel de la section académique de Montpellier - Janvier 2012 - N°235

Notre site vous informe :
<http://www.montpellier.snes.edu>

Pour nous contacter :
s3mon@snes.edu

**Meilleurs vœux
pour 2012 !**

**25 JANVIER - 9 MARS
ÉLECTIONS INTERNES**

Sommaire :

PAGE 2

- 58 élu(e)s en CAPA et CCP

PAGE 3

- Suppressions de postes 2012
- Tous sur notre 31

PAGES 4 À 10

- Élections internes, professions de foi et listes

PAGE 11

- Avancement des Certifiés
- Note administrative
- Listes d'aptitude
- Congés formation
- Collège Clémenceau

PAGE 12

- Élections internes et bulletin de vote

**31 janvier,
Grève et Manifestation
nationale à Paris
Inscrivez-vous !**

PRIX : 0,30 €
MONTPELLIER SNES
 Enclos des Lys B - 585 Rue de l'Aiguelongue
 34090 MONTPELLIER - 04 67 54 10 70
 Port payé - Dispensé de timbrage
 Presse - Montpellier CT

Le 31 janvier, grève et manifestation à Paris. Pour nos métiers, pour une autre politique éducative, on continue !

La période des vœux est en général placée sous le signe de l'optimisme : bonheur, santé, espoir... 2012, à cet égard, a commencé sous des auspices singuliers : passe encore que les Mayas aient prédit la fin du monde pour l'hiver prochain, le plus dur à attendre se trouve davantage dans les vœux de N. Sarkozy au monde de l'éducation, puis aux fonctionnaires !

Aux enseignants, le Président a déroulé son programme de futur candidat : **travailler plus**, alors que la charge de travail a déjà considérablement augmenté ces dernières années ; **gagner plus**, promesse déjà faite en 2007 avec la suite qu'on connaît : gel des salaires et baisse du pouvoir d'achat ; **évaluation et recrutement par les chefs d'établissement désormais autonomes**, quand la profession manifeste massivement sa ferme opposition à ce management inspiré du privé ; et la fin du collège pour tous, qui a pourtant permis une élévation sans précédent du niveau de qualification de l'ensemble de la population. S'abstenant de tout bilan sur les "réformes" imposées depuis 5 ans et largement contestées (lycées, voie technologique, formation des stagiaires, dispositif ECLAIR, livret personnel de compétences), il a confirmé sa volonté de poursuivre le démantèlement du 2nd degré et de nos statuts.

Aux fonctionnaires, l'adresse frise la provocation : "Mon choix est le même : moins de fonctionnaires, mieux payés, mieux formés, mieux considérés." ! À ce stade de cynisme, on rit jaune, quand on sait les dégâts que le **non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux** a causés sur la qualité des services publics et dans nos classes, quand on sait le **mépris affiché par le pouvoir à la fonction publique**, caricaturée à l'envi en caste dont il faut supprimer les "privilegés", en alignant la cotisation retraite sur celle du privé, ou en imposant un délai de carence aux malades !

Les personnels du 2nd degré ne veulent plus de cette politique qui les méprise et qui, en dénaturant le service public d'éducation, fait supporter par la jeunesse ses conséquences désastreuses. Dans les salles des profs, chacun aspire au respect de ses missions, à la défense et à la revalorisation de son métier, à une autre politique éducative.

Après l'importance de la journée de grève du 15 décembre contre le projet de réforme de l'évaluation, le SNES, le SNEP et le SNUEP appellent à poursuivre la mobilisation par une **grève et une manifestation nationale à Paris le mardi 31 janvier**.

Tous en grève, tous à Paris, pour signifier notre détermination à s'opposer à ce projet, aux nouvelles suppressions de postes et à la dégradation de nos conditions de travail, aux attaques contre nos métiers et nos statuts.

Le SNES, la FSU, avec les personnels, portent un tout autre projet pour l'École, la société et la jeunesse. La campagne présidentielle sera l'occasion de le défendre dans la population et auprès de l'ensemble des candidats.

Améliorer l'exercice de nos métiers, améliorer la formation des jeunes, permettre à l'École de réduire les inégalités, imposer une autre politique éducative : tels sont les vœux que le SNES formule à l'ensemble de la profession !

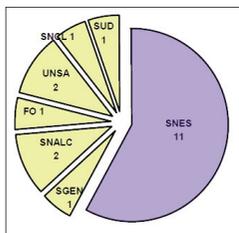
Bertrand HUMEAU, le 13 janvier 2012

58 ÉLU-E-S EN CAPA

UNE CONFIANCE RENFORCÉE DANS LE SNES ET LA FSU !!!

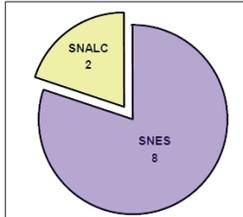
Pour l'Académie de Montpellier, voici les 58 élu(e)s SNES et FSU en CAPA et CCP. Vous pouvez compter sur eux pour vous informer, vous conseiller, vous soutenir et défendre avec vous la profession et le Service Public d'Éducation !

CAPA DES CERTIFIÉS



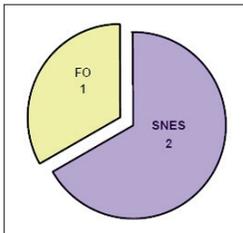
- LABORIE Raymond
- GELY Brigitte
- JOUVE Thierry
- CAZES Michèle
- DENJEAN-DAGA Florence
- ROUSSEL Arnaud
- VINCENT Magali
- FUMEL Hervé
- LETOUZEY Sarah
- MOLINER Marc
- AZNAR Claire
- LEGAL Marie
- QUITTET Christophe
- BERNARDY Elisa
- BARDY-MEJEAN Fabienne
- PREVOST François
- VERNEDAL Clément
- OREFICI Frédérique
- LASNEL Alexandre
- MORALES Géraldine
- LANDAIS Julien
- RAYNAL Cécile

CAPA DES AGRÉGÉS



- DUFFOURG Bernard
- GAY Monique
- ILLES Joël
- BASSIS Patrick
- HUMEAU Bertrand
- SANCHEZ Isabel
- AMOUROUX Stéphane
- BLANCH Dominique
- BEZIAT Guillaume
- KAWA Catherine
- GARCIA Cyril
- DELCOR Caroline
- HERNANDEZ Cécile
- NEUMAYER Nicolas
- AUDEBEAU Stéphane
- ALIAGA Isabelle

CCP DES Non-Titulaires

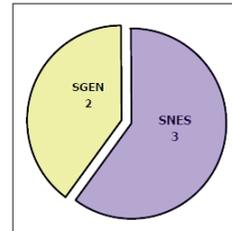


- LITOT Boris
- KAMALI Isaac
- PERNIN Sandrine
- BEN RABIA Athmane

CTA

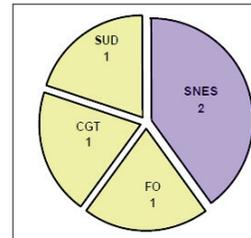
(5 sièges FSU sur 10 ; 4 SNES)
 DUFFOURG Bernard
 HUMEAU Bertrand
 FUMEL Hervé
 LEGAL Marie

CAPA DES COPsy



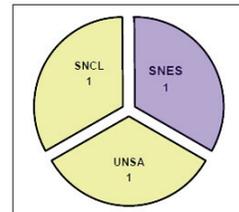
- MEJEAN Patrick
- FERMET Yvan
- DIAZ Catherine
- BLANCHARD Elisa
- MAUREL Nathalie
- JOUANEN Chantal

CCP DES AED



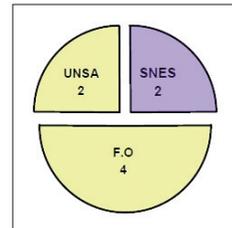
- ZAHND Laurence
- BAILLY Catherine
- DUBOIS Brigitte
- DEIXONNE David

CAPA DES PEGC



- TOLEDANO Patrick
- TYBURCZY Isabelle

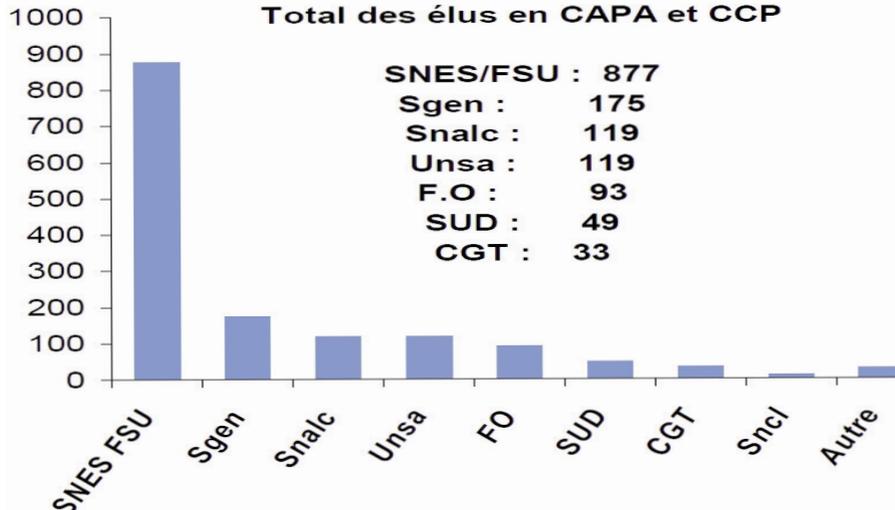
CAPA DES CPE



- BELLIN Marie-Alice
- DUTHEIL Elsa
- BODET Gwenaëlle
- CIAMPI Carol

Et sur le plan national

Total des élus en CAPA et CCP



SUPPRESSIONS DE POSTES 2012 UN BILAN QUI EN DIT LONG

La préparation de la rentrée 2012 s'annonce catastrophique : 172 postes supprimés dans le premier degré pour une hausse des effectifs de 1780 élèves, **97 postes supprimés dans le second degré !**

Dans les collèges, 1337 élèves en plus, et 13 postes... en moins : +2 dans l'Aude pour 156 élèves de plus, -5 dans le Gard pour 321 élèves de plus, -10 dans l'Hérault pour 619 élèves de plus, 0 en Lozère pour 56 élèves de plus, 0 dans les P.O. pour 184 élèves de plus.

Pour les lycées généraux et technologiques 5 postes sont supprimés pour 770 élèves... en plus (dont 111 en post bac).

Par ailleurs, 5 emplois d'assistants de langues sont supprimés, 3 postes en établissements hors Éducation Nationale, 5 postes au titre des décharges académiques. 2 postes sont créés en ULIS. Dans les lycées professionnels, 73 postes supprimés pour une prévision de -1072 élèves (fin supposée de l'effet « bourrelet du au bac pro en 3 ans).

La note sera encore bien plus douloureuse pour notre académie qu'il n'y paraît au premier abord.

Ainsi, pour les collèges et les lycées, **le déficit réel approche les 220 postes** : pour faire face à l'augmentation très importante du nombre d'élèves, il faudrait en effet créer 33 postes en lycée, 6 en post bac et 80 en collèges.

Un déficit qui vient s'ajouter au déficit cumulé des années précédentes !

Et qui montre dans notre académie les effets dévastateurs pour la qualité d'un service public d'éducation pour tous de la politique éducative menée par le gouvernement.

Le bilan « rentrée 2007/rentrée 2012 » est tout aussi éloquent.

Depuis l'année scolaire 2006-2007, pour faire face à la pression démographique particulièrement forte dans notre académie, **il aurait fallu, pour maintenir des taux d'encadrement déjà peu élevés à l'époque, créer 332 postes dans les collèges qui ont accueilli 5692**

élèves de plus, 295 postes en lycées qui ont fait face à un afflux de 2214 lycéens supplémentaires. Voilà qui éclaire singulièrement les objectifs des réformes de ces dernières années (destruction de l'éducation prioritaire, politiques minimalistes du socle commun en collège et de la réforme des lycées, destruction des voies technologiques, remplacement, suppressions de la formation des stagiaires...) qui ont été les outils permettant de supprimer des postes au nom du dogme budgétaire de non remplacement d'un fonctionnaire sur deux.

Les collèges et les lycées de notre pays et de notre académie ont besoin d'une autre politique éducative, d'une réelle ambition pour notre jeunesse et notre avenir. Notre profession portera cette exigence dans la grève et dans la manifestation nationale à Paris le mardi 31 janvier prochain.

H. FUMEL

TOUS SUR NOTRE TRENTE ET UN !

En guise de « vœux » à la profession, N. Sarkozy a repris le « noyau dur » du programme de l'UMP : **augmentation des maxima de service, recrutements par le chef d'établissement... et la casse de nos statuts !**

Un discours qui vient à point nommé soutenir un ministre de l'Éducation Nationale quelque peu déstabilisé par l'ampleur, concrétisée par notre grève du 15 décembre, **de la mobilisation contre sa « réforme » de l'évaluation** et des promotions des personnels. Réforme qui donne les pleins pouvoirs aux chefs d'établissement promus managers, en particulier sur les questions (compétences disciplinaires, pratiques pédagogiques...) essentielles pour notre métier... et sur lesquelles ils n'ont aucune compétence.

Ce discours a quand même le mérite de montrer, si besoin est, **la cohérence des choix politiques** faits pour (ou plutôt contre) les agents de l'État en général, et ceux de l'Éducation en particulier, **et des « réformes »** qui nous ont été imposées ces dernières années.

En écho, **l'autre volet de cette politique, les suppressions de postes** : 5600 de plus dans le 2nd degré à la rentrée 2012, plus de 13000 dans l'ensemble de l'Éducation Nationale.

Avec un bilan « rentrée 2007/2012 »

politiquement très éloquent : 35000 postes supprimés dans le 2nd degré, près de 80000 dans l'Éducation Nationale (voir l'article ci-dessus) !

Outre ses conséquences sur les chiffres du chômage qui battent tous les records, cette politique éducative et les « réformes » qui vont avec, ainsi que leurs conséquences sur les conditions d'enseignement, et la conception du rôle du système éducatif qu'elles portent, sont calamiteuses pour **la qualité de l'enseignement, pour nos métiers, et pour nos élèves.**

Il est urgent de mettre en œuvre une autre politique éducative, ambitieuse pour le Service Public, pour ses personnels et pour la jeunesse, **en rupture** avec celle menée ces dernières années. Elle doit **réaffirmer les missions de l'École, revaloriser nos métiers, maintenir et renforcer nos statuts.** C'est ce que veut aujourd'hui l'immense majorité de la profession, **exigence soutenue par une large majorité de l'opinion** qui condamne de plus en plus largement la politique menée depuis 2007.

Mais ne nous y trompons pas, en aucun cas cela ne se fera tout seul ! C'est à nous de porter cette exigence au plus haut niveau du débat politique !

C'est le but du plan d'action mis en œuvre par le Snes, le Snep et le Snuep, et notamment de la grève et de la Manifestation Nationale à Paris du mardi 31 janvier.

Faisons-nous écouter, et entendre ! Mobilisons-nous dans les établissements ! Adressons-nous aux parents, aux élus, à l'opinion, et aux candidats ! **Soyons tous dans la grève le 31, manifestons massivement à Paris !**

B. DUFFOURG

CLASH AU CTA

Le CTA du 11 janvier avait pour objet de discuter et soumettre à l'avis des élus des personnels les décisions rectorales sur la préparation de rentrée 2012 dans les premier et second degré. **Devant le refus du Recteur de soumettre au vote des élus du personnel sa proposition de répartition de la dotation académique, l'ensemble des élus des personnels, tous syndicats confondus, ont quitté la séance**, refusant que le CTA se transforme en chambre d'enregistrement sans pouvoir émettre un avis sur ces décisions rectorales, et ont aussitôt publié un communiqué de presse.

UNITÉ ET ACTION

IMPOSONS UNE AUTRE POLITIQUE POUR LE SERVICE PUBLIC D'ÉDUCATION ET POUR NOS MÉTIERS

La politique menée depuis 2007 a lourdement touché le 2nd degré : près de 80 000 postes supprimés, dont 35 000 dans les collèges et lycées, formation des stagiaires sacrifiée, voie technologique menacée, réforme des lycées, collège dénaturé, éducation prioritaire abandonnée... Cette politique a engendré une **crise de recrutement sans précédent**, lourde de menaces pour l'avenir du Service Public d'Éducation, et **attaque frontalement nos statuts, nos métiers et nos missions** : conditions de travail et d'emploi dégradées, gestion « au mérite individuel », droit à mutation remis en cause, attaques contre nos carrières et le paritarisme, gouvernance des établissements, et dernière en date, **la « réforme » de l'évaluation et des promotions** qui donne tout pouvoir aux chefs d'établissement...

Non au démantèlement de l'École et de la Fonction Publique

Sous couvert de réduction du « train de vie de l'État », aggravée par la politique d'austérité, le gouvernement **a fait un choix idéologique qui remet en cause les missions mêmes de l'École** : traiter la formation des jeunes comme une charge dont il faut réduire le coût à tout prix.

Un choix qui s'inscrit dans une politique globale de démantèlement de la Fonction Publique et des Services Publics, et plus généralement de précarisation de l'emploi, de remise en cause du code du travail, des droits sociaux, de la protection sociale, des retraites...

Face à cette politique, les conflits sociaux se sont multipliés.

Le plus important, celui des retraites, a rassemblé jusqu'à 3 millions de personnes dans des manifestations interprofessionnelles pendant plus de 2 mois ! Malgré son **ampleur exceptionnelle**, ce mouvement social n'a pu, hormis quelques concessions très insuffisantes, mettre en échec la « réforme » des retraites. Mais son **fort impact politique** a créé dans l'opinion une prise de conscience sur la nature des politiques libérales, l'accroissement des inégalités, l'utilisation des fonds publics et la répartition des richesses, illustrée notamment par le bouclier fiscal, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives.

Les efforts répétés de la FSU, ses propositions pour donner, à partir de ces perspectives, des suites unitaires interprofessionnelles massives, se sont heurtés au refus des confédérations.

Imposer une autre politique pour le Service Public d'Éducation, ses personnels et la jeunesse de notre pays

Dans l'Éducation, et particulièrement dans le 2nd degré, les actions menées dans les établissements et les départements, la campagne d'opinion, les grèves et la manifestation nationale réussies l'an dernier et cette année (6/9/2010, 10/2, 19/3, 27/9 et 15/12/2011) **ont mis le gouvernement en grande difficulté**.

Elles ont posé publiquement de réelles **questions de société** : l'avenir des jeunes, du Service Public d'Éducation et de ses missions, l'investissement éducatif et son rôle sur le plan

économique... Nos missions, l'avenir de notre métier, ses conditions d'exercice et la nécessité de le revaloriser en sont **des éléments incontournables**. Le soutien massif et durable de l'opinion publique qui place aujourd'hui l'Éducation au premier rang de ses préoccupations, est un atout politique **d'une extrême importance dans notre combat pour imposer une autre politique éducative**.

Mobiliser l'ensemble de la profession

À quelques mois des élections, nous devons **nous faire encore mieux entendre, renforcer notre action, continuer à peser dans le débat politique**.

C'est l'objectif du plan d'action mis en œuvre par le SNES depuis la rentrée, avec une nouvelle étape : la **manifestation nationale du 31 janvier**.

C'est la voie que propose Unité et Action :

Celle du **rassemblement et de la mobilisation de notre profession pour la revalorisation de nos métiers et pour imposer une autre politique pour le Service Public d'Éducation, ses personnels et la jeunesse de notre pays**.

Celle de l'action unitaire pour défendre et renforcer **la Fonction Publique, les Services Publics et leurs missions**.

Cette voie, la FSU doit la proposer aux confédérations pour que **le mouvement social agisse et se fasse entendre** à la hauteur des enjeux sociaux, économiques et politiques que connaît aujourd'hui notre pays.

**B. DUFFOURG, F. DENJEAN-DAGA,
B. HUMEAU, R. LABORIE**

Élections internes

UNITÉ ET ACTION

CA du S3

Bernard DUFFOURG	Lycée Jules Guesde	Montpellier
Florence DENJEAN-DAGA	Lycée Dhuoda	Nîmes
Bertrand HUMEAU	Lycée Dhuoda	Nîmes
Arnaud ROUSSEL	Collège Marie Curie	Pignan
Raymond LABORIE	Lycée J. Monnet	Montpellier
Magali VINCENT	Lycée V. Hugo	Lunel
Brigitte GELY	Collège F. Mitterrand	Clapiers
Hervé FUMEL	Lycée Chaptal	Mende
Thierry JOUVE	Collège F. Desmons	St Génies de Malgoirès
Marie Alice BELLIN	L.P. G. Guynemer	Uzès
Béatrice ROSE	SAIO	Montpellier
Sarah LETOUZEY-FABERON	Collège Mont Duplan	Nîmes
Jean Pierre MELJAC	Retraité	Montpellier
Marie LEGAL	Collège R. Rolland	Nîmes
Monique GAY	Lycée Joffre	Montpellier
Marc MOLINER	Lycée J. Lurçat	Perpignan
Françoise SUREDA	Lycée Joffre	Montpellier
Elsa DUTHEIL	Collège Vallée Verte	Vauvert
Jean JOURNET	Retraité	Villeneuve Les Maguelonne
Mireille GUIBBERT	Lycée E. Peytavin	Mende
Cyril GARCIA	Lycée L. Feuillade	Lunel
Christophe QUITTET	Lycée J. Moulin	Béziers
Elsa BERNARDY	Lycée L. Feuillade	Lunel
Maya AMER-MOUSSA	Lycée Ph. Lamour	Nîmes
Stéphane AMOUROUX	Lycée E. Peytavin	Mende
Claire AZNAR	Collège Le Bosquet	Bagnols sur Cèze
Catherine BAILLY	(AED) Collège Via Domitia	Poussan
Jean-Yves BARBIER	Retraité	Montpellier
Jean-Paul BAREIL	Collège Jean Macé	Perpignan
Delphine BEN YOUSSEF	Lycée J. Fil	Carcassonne
Gwenaëlle BODET	Collège J. Vilar	Saint-Gilles
Emmanuel BOIS	Lycée Daudet	Nîmes
Josette BOUDET	Collège Henri Bourrillon	Mende
Sylvie BRESSON	Collège Via Domitia	Poussan
Michèle CAZES	Lycée J. Fil	Carcassonne
Caroline DELCOR-FOURNIER	(Tzr) Lycée Arago	Perpignan
Dominique DELPORTE	Lycée Ch. Renouvier	Prades
Cathy FELTZ	Collège P. Fouché	Ille sur Têt
Muriel FORTE	retraitée	Montpellier
Gérard GIRONELL	Lycée Arago	Perpignan
Cécile HERNANDEZ	Lycée J. Prévert	St Christol les Alès
Joël ILLES	Lycée E. Peytavin	Mende
Jérôme IVORRA	Collège J. Bène	Pézenas
Isaac KAMALI	(contractuel) Collège Via Domitia	Poussan
Catherine KAWA	Collège Pic St Loup	St Clément de Rivière
Alexandre LASNEL	Collège P. et M. Curie	Rieux-Minervo
Sébastien LATOUR	Lycée R. Luxemburg	Canet en Roussillon
Delphine LECUREUIL	Lycée J. Guesde	Montpellier
Françoise LUBAC	Lycée J. Moulin	Béziers
Maguelone MARC	Collège J. Ferry	Montagnac
Nathalie MAUREL	CIO Montpellier Est	Montpellier
Zahia MEKLAT	Lycée J.B. Dumas	Alès
Stéphane MONTAZEAUD	Collège G. Brassens	Lattes
Géraldine MORALES	Lycée Ch. Renouvier	Prades
Frédérique OREFICI	(Tzr) Collège Les Oliviers	Nîmes
Lydie PASSEMAR	Collège J. Anglade	Lézignan-Corbières
Vincent PERFETTINI	Lycée Daudet	Nîmes
Sandrine PERNIN	(Ma-Cdi) Lycée J. Monnet	Montpellier
Sandrine RIVES	Lycée Andréossy	Castelnaudary
Isabel SANCHEZ	Lycée R. Luxemburg	Canet en Roussillon
Gilbert SARTORE	Retraité	Carcassonne
Florence THIEBAUT	Lycée Daudet	Nîmes
Boris THUBERT	Collège R. Rolland	Nîmes
Clément VERNEDAL	Collège du Salagou	Clermont l'Hérault
Myriam VIALANEIX	Collège J. Delteil	Limoux
Jean-Louis ZUCCOLINI	(Tzr) Lycée Champollion	Lattes

S2 AUDE

Michèle CAZES
Alexandre LASNEL
Delphine BEN YOUSSEF
Lydie PASSEMAR
Myriam VIALANEIX
Sandrine RIVES
Gilbert SARTORE

Lycée J. Fil, Carcassonne
Collège P. et M. Curie, Rieux-Minervo
Lycée J. Fil, Carcassonne
Collège J. Anglade, Lézignan-Corbières
Collège J. Delteil, Limoux
Lycée Andréossy, Castelnaudary
Retraité, Carcassonne

S2 GARD

Bertrand HUMEAU
Marie LEGAL
Florence THIEBAUT
Claire AZNAR
Emmanuel BOIS
Thierry JOUVE
Maya AMER MOUSSA
Michel GRAND
Elisabeth JABOT
Cécile HERNANDEZ
Zahia MEKLAT
Christine MUNOZ
Renée BOMMEL
Grégory MOIRE
Laurence GAUTIER
Jérôme AMICEL
Romain BRISSAC
Gwenaëlle BODET
Jean SASSATELLI
James ONZON
Anne FLOURENS
Monique JOURDAN
Géraldine COMPS
Anne-Claire AUDIN-CALMET

Lycée Dhuoda, Nîmes
Collège R. Rolland, Nîmes
Lycée Daudet, Nîmes
Collège Le Bosquet, Bagnols sur Cèze
Lycée Daudet, Nîmes
Collège F. Desmons, St Génies de Malgoirès
Lycée Ph. Lamour, Nîmes
L. P. Gaston Darboux, Nîmes
Retraitée, Nîmes
Lycée J. Prévert, St Christol les Alès
Lycée J.B. Dumas, Alès
Collège F. Desmons, St Génies de Malgoirès
Lycée G. A. De Gaulle, Milhaud
Collège G. Ville, Pont Saint Esprit
Lycée Ph. Lamour, Nîmes
Lycée E. Hemingway Nîmes
Collège, Lédignan
Collège J. Vilar, Saint Gilles
Retraité, Nîmes
Collège Les Oliviers, Nîmes
Collège Les Oliviers, Nîmes
Retraitée, Nîmes
Collège Romain Rolland, Nîmes
Collège Les Fontaines, Bouillargues

S2 HÉRAULT

Arnaud ROUSSEL
Maguelone MARC
Cyril GARCIA
Thérèse DUPONT
Stéphane AUDEBEAU
Elsa BERNARDY
Clément VERNEDAL
Christophe QUITTET
Elisa COLOMAR
Eric MEJEAN
Delphine LECUREUIL
Julien LANDAIS
Amalia MAILLARD
Philippe ESCOFFIER
Aurore LASSALLE
Sabine JOURDAN,
Saad BELLAJ
Françoise LUBAC
Jean-Michel FERNANDEZ
Catherine CHEVALIER
Michel BRESSON
Raymond MARTIN

Collège Marie Curie. Pignan
Collège J. Ferry, Montagnac
Lycée L. Feuillade, Lunel
Collège Jeu de Mail, Montpellier
Lycée Joliot Curie, Sète
Lycée L. Feuillade, Lunel
Collège du Salagou, Clermont L'Hérault
Lycée J. Moulin, Béziers
Collège Marie Curie, Pignan
Collège La Dullague, Béziers
Lycée J. Guesde, Montpellier
Collège F. Rabelais, Montpellier
Collège Via Domitia, Poussan
Collège Voie Domitienne, Le Crès
Collège P. Émile Victor, Agde
Collège C. Royer, Montpellier
Collège S. de Beauvoir, Frontignan
Lycée J. Moulin, Béziers
Lycée V. Hugo, Lunel
Collège J. Moulin, Sète
Collège le Bérange, Baillargues
Retraité, Neffès

S2 P.O

Marc MOLINER
Isabel SANCHEZ
Gérard GIRONELL
Cathy FELTZ
Jean Paul BAREIL
Géraldine MORALES
Sébastien LATOUR
Monique PALAU
Caroline DELCOR-FOURNIER (Tzr)
Antoine MEROZ
Anne-Marie DELCAMP

Lycée J. Lurçat, Perpignan
Lycée R. Luxemburg, Canet en Roussillon
Lycée Arago, Perpignan
Collège P. Fouché, Ille sur Têt
Collège Jean Macé, Perpignan
Lycée Ch. Renouvier, Prades
Lycée R. Luxemburg, Canet en Roussillon
Collège P. Casals, Cabestany
Lycée Arago, Perpignan
Collège Saint-Exupéry, Perpignan
Retraitée, Perpignan

ÉCOLE EMANCIPÉE

GAGNER TOUS ENSEMBLE OU PERDRE LES UNS APRÈS LES AUTRES.

L'école n'est pas une entreprise

La crise du capitalisme qu'on nous disait réglée n'en finit pas. **On nous bourre le crâne avec la dette** en nous priant de mettre nous-mêmes la tête sur le billot au nom des générations futures ! On nous annonce encore des milliers de postes en moins. **On nous bloque nos salaires**, nous qui en avons encore un ! On nous promet un « Nouveau management public ». Qu'il s'agisse de l'imposition du LPC, du conseil pédagogique, des groupes de compétence en langues, des établissements ECLAIR, de la soi-disant réforme du lycée, de la scandaleuse situation faite aux collègues néo recrutés, du bourrage ahurissant des classes, du manque criant en remplacements, des récentes annonces sur l'âge de la retraite, de l'instauration d'un jour de carence pour les fonctionnaires, **il y a une cohérence**. Le gouvernement Sarkozy et les classes dirigeantes ont décidé d'en finir avec l'école publique et, si possible, avec ses organisations syndicales. Pour l'OCDE et la Commission Européenne, le but est de créer un vivier de main-d'œuvre flexible ; bref, de la chair à patrons peu qualifiée et bon marché. **Et on sait d'avance qui va payer : les classes populaires et leurs enfants. Nous sommes bien face à un choix de société !**

Nous battre encore.

Les indispensables grèves et manifestations unitaires massives de ces dernières années ont démontré la

force des syndicats et la profondeur du mécontentement, mais comme les journées de 24h n'ont pas suffi à faire plier le gouvernement, il revient au SNES, en lien avec les autres forces syndicales, **d'organiser un ample et long mouvement social capable d'obtenir, tous ensemble, personnel, parents, élèves, des résultats.** L'École Émancipée défend l'**auto organisation dans des AG** à tous les niveaux. Le SNES doit en être un moteur et non un frein. **Sans attendre mai 2012** et quelle qu'en soit l'issue, nous n'avons d'autres choix que de nous battre autour de quelques axes.

- **Rétablissement des postes supprimés et créations nécessaires.**
- **Nouveau management public : non merci, l'école n'est pas une entreprise.**
- **Augmentation uniforme des salaires : 300€ pour tous.**
- **On a le droit d'être malade : pas de délais de carence !**
- **Cette dette n'est pas la nôtre. On ne paye pas et on crée un grand service public bancaire.**

Deux urgences et une priorité.

Une des tâches urgentes du syndicalisme est de **retisser des liens**, de **recréer du collectif** alors que tout pousse à la division et à l'atomisation. Ceci s'adresse principalement dans notre milieu aux jeunes collègues inquiets à juste titre de l'avenir et parfois enclins à l'isolement. Il y a aussi urgence à lutter contre le **bouleversement des contenus de notre travail, de nos missions**, désormais brouil-

lées, et ses conséquences : intensification du travail, perte des repères professionnels, recrudescence de la souffrance au travail...

La défense de l'école publique laïque demeure une priorité. À nous de reconstruire une école au service de tous n'excluant pas les enfants des classes défavorisées. Cela commence par le rejet d'une école où l'on passe son temps à trier, à fichier, à évaluer et à mettre en concurrence les élèves... et les profs. À nous de démontrer, en l'améliorant, **la suprématie du service public**, dont chacun éprouve le manque à l'école, à l'hôpital, à la poste... Tel est notre devoir et bien sûr, celui de notre syndicat.

Jouer collectif.

Penser qu'on peut tirer notre épingle du jeu par la seule défense du « second degré » en nous repliant sur notre pré carré reste une idée fausse (**le triste épisode de la masterisation** en est un exemple patent). Le SNES doit au contraire mieux jouer son rôle et peser de tout son poids au sein de la FSU et œuvrer à l'unification des personnels dans la recherche de revendications communes en convergence avec les autres services publics attaqués.

Si vous êtes en accord avec nos idées, donnez-leur plus de poids dans les instances démocratiques du SNES. Votez, faites voter pour les listes ouvertes présentées par la tendance École Émancipée.

Contact : Catherine Gossez,
abauzit.gossez@wanadoo.fr

Élections internes

ÉCOLE ÉMANCIPÉE

CA du S3

Dominique BLANCH	Lycée Diderot	Narbonne
Catherine GOSSEZ	Lycée Clemenceau	Montpellier
Jean PILLOY	Lycée Joffre	Montpellier
William VEY	Lycée Jean Moulin	Béziers
Gaëlle CORRE	Cité Scol. A. Chamson	Le Vigan
Gilles BIRNBAUM	Lycée Jean Lurçat	Perpignan
Hélène KINACH	Lycée Jean Mermoz	Montpellier
Jacques COSTE	Collège Les Mailheuls	Coursan
Thérèse DINAR	Lycée Diderot	Narbonne
Philippe GONZALEZ	Lycée Jacques Blanc	Perpignan
Viviane ALRIC	Collège Les Aiguères	Montpellier
David HERMET	Collège des Salins	Villeneuve les Maguelone
Dominique ADIBA	Collège Jean Moulin	Perpignan
Bruno GARDE	Collège Jules Ferry	Narbonne
Christelle ZERMANN	Lycée Jean Lurçat	Perpignan
Joël PHILIPPE	Lycée Jean Monnet	Montpellier
Catherine GARABEDIAN	Collège François Villon	St Gély du Fesc
Francis SCHROEDER	Lycée Diderot	Narbonne
Laurence PILLOY	Collège Clémence Royer	Montpellier
Eric MOCCAND	Lycée Jean Lurçat	Perpignan
Anne BOUSQUET	Collège Paul Langevin	Elne
Brice DELPY	Lycée Clemenceau	Montpellier
Delphine PETIT	Collège Frédéric Mistral	Pérols
Didier GUELDRY	Collège François Villon	St Gély du Fesc
Marie- Françoise BONNAURE	Syndiquée isolée	Narbonne
Stéphane GOUPIL	Lycée Pablo Picasso	Perpignan
Agnès CACCIOLATI	Collège Cité	Narbonne
Jeff DARRACQ	Collège Clemenceau	Montpellier
Josette MONFORTE	Collège Jean Moulin	Perpignan
Alain BOUTEILLE	Lycée Sabatier	Carcassonne
Serge VALADE	Lycée Jean Lurçat	Perpignan
Pierre-Yves DACHEUX	Lycée Victor Hugo	Lunel
Jean-Claude CAU	Lycée Jean Lurçat	Perpignan
Colette MOLLEX	Retraitée	Montpellier
Gérard ALEXANDRE	Retraité	Perpignan
Antoine RABADAN	Retraité	Montpellier
Bernard CANAL	Retraité	Montpellier

S2 AUDE

Dominique BLANCH, Lycée Diderot, Narbonne.
 Jacques COSTE, Collège les Mailheuls, Coursan.
 Thérèse DINAR, Lycée Diderot, Narbonne.
 Bruno GARDE, Collège Jules Ferry, Narbonne.
 Marie-Françoise BONNAURE, syndiquée isolée, Narbonne.
 Francis SCHROEDER, Lycée Diderot, Narbonne.
 Agnès CACCIOLATI, TZR, Collège Cité, Narbonne.

S2 HÉRAULT

Catherine GOSSEZ, Lycée Clémenceau, Montpellier
 Jean PILLOY, Lycée Joffre, Montpellier
 William VEY, Lycée Jean Moulin, Béziers
 Hélène KINACH, Lycée Jean Mermoz, Montpellier
 Viviane ALRIC, Collège Les Aiguères, Montpellier
 Catherine GARABEDIAN, Collège François Villon, Saint Gély du Fesc
 David HERMET, Collège des Salins, Villeneuve les Maguelonne
 Laurence PILLOY, Collège Clémence Royer, Montpellier
 Joël PHILIPPE, Lycée Jean Monnet, Montpellier
 Brice DELPY, Lycée Clémenceau, Montpellier
 Delphine PETIT, Collège Frédéric Mistral, Pérols
 Jean François DARRACQ, Lycée Clémenceau, Montpellier
 Pierre Yves DACHEUX, Lycée Victor Hugo, Lunel
 Didier GUELDRY, Collège François Villon, Saint Gély du Fesc
 Bernard CANAL, Retraité, Montpellier
 Colette MOLLEX, Retraitée, Montpellier
 Antoine RABADAN, Retraité, Montpellier

S2 P.O.

Gilles BIRNBAUM, Lycée Jean Lurçat, Perpignan
 Philippe GONZALEZ, Lycée Charles Blanc, Perpignan
 Gérard ALEXANDRE, Retraité, Perpignan
 Christelle ZERMANN, Lycée Jean Lurçat, Perpignan
 Dominique ADIBA, Collège Jean Moulin, Perpignan
 Eric MOCCAND, Lycée Jean Lurçat, Perpignan
 Anne BOUSQUET, Collège Paul Langevin, Elne
 Stéphane GOUPIL, Lycée Pablo Picasso, Perpignan
 Josette MONFORTE, Collège Jean Moulin, Perpignan
 Serge VALADE, Lycée Jean Lurçat, Perpignan
 Jean Claude CAU, Lycée Jean Lurçat, Perpignan

UNITÉ POUR LES REVENDICATIONS DES PERSONNELS

Après la grève du 15 décembre, grève dans l'unité pour le retrait du projet d'évaluation des enseignants

POUR SUIVRE LA DÉMARCHE : L'UNITÉ POUR LE RETRAIT, POUR LES REVENDICATIONS, PAR LA GRÈVE, POUR FAIRE RECULER LE MINISTRE

La grève pour le retrait du projet d'évaluation a obtenu de premiers résultats et la décision du ministre de reporter l'examen de son projet prévu au CTM du 16 décembre. La grève et la manifestation nationale pour imposer le retrait pur et simple de ce projet, comme les décrets de Robien ont été abrogés, sont légitimes.

Cette grève unitaire du 15 décembre prend toute son importance au moment où la journée d'action inter-professionnelle du 13 décembre (CGT-CFDT-FSU-UNSA-Solidaires) ne contenait ni appel à la grève, ni exigence du retrait du plan d'austérité Fillon. À la demande de la CFDT, l'action syndicale s'inscrit dans le cadre de la « réduction des déficits ». Le SNES et la FSU peuvent-ils continuer à se laisser cadencer par cette intersyndicale officielle qui, lors du mouvement contre la réforme des retraites, a imposé les journées d'action saute-mouton sans appel à la grève nationale ni exigence du retrait du projet ?

Au moment où les attaques du gouvernement pleuvent pour répondre aux exigences des marchés financiers, que nos conditions de travail sont sapées avec notamment une nouvelle saignée de 14 000 postes, la démarche mise en œuvre le 15 décembre doit être appliquée et poursuivie sur tous les plans et à tous les niveaux.

Dans cette perspective, nous proposons que notre syndicat se rassemble autour des revendications :

- **Maintien de notre statut, des décrets de 1950** : pas d'allongement de la durée de service défini

nationalement en heures de cours hebdomadaires dans notre discipline, **retrait du projet d'évaluation des enseignants par le chef d'établissement !**

- **Arrêt des fermetures-fusions de CIO, maintien des garanties statutaires des COPsy !**

- **Annulation des 5 600 suppressions de postes pour la rentrée 2012**, 97 dans notre académie, pour abaisser les effectifs par classe ! **Le S3 doit sortir les S1 et les établissements de leur isolement** par des actions communes pour porter ensemble nos revendications à l'IA, au rectorat !

- **Arrêt des « réformes » ! Défense des programmes et des diplômes nationaux, des savoirs et des disciplines** : abandon du livret, des groupes et de l'évaluation par compétences, **abrogation du socle commun et de la réforme du lycée** ; soutien aux élèves par le rétablissement des heures, des dédoublements et des options disciplinaires !

- **Abrogation des décrets mastérisation** pour un retour à une réelle formation avec des concours disciplinaires et nationaux après la licence, et le rétablissement de l'année de formation professionnelle après le concours !

- **Unité pour le retrait immédiat des plans d'austérité, des jours de carence ! Abrogation de la loi Fillon sur les retraites, augmentation des salaires par revalorisation du point d'indice !**

Notre démarche ne se situe pas dans le cadre des « tendances », qui sont devenues un obstacle à l'expression d'un véritable pluralisme, à la démocratie syndicale qui doit par la discussion **permettre aux syndiqués de faire valoir leur volonté et de définir ensemble, dans les réunions d'instances syndicales à tous les niveaux** (établissement, département, académie, national), **les revendications, l'action** pour les faire aboutir.

En ce sens, nous nous félicitons d'avoir contribué au vote unanime à la CA Nationale du SNES pour appeler à la grève pour le retrait du projet d'évaluation. Ainsi, l'indépendance et l'unité du syndicat ont été dressées face au ministre, entraînant l'ensemble des syndicats du second degré, puis des fédérations, pour le faire reculer. C'est pour poursuivre dans ce sens que nous présentons cette liste.

Cette démarche doit nous conduire à reconsidérer le bilan de la signature par les responsables de la FSU des accords de Bercy, malgré de nombreuses oppositions de syndicats, qui a conduit au vote électronique et aux Comités Techniques permettant « des négociations relatives aux conditions et à l'organisation du travail, au déroulement des carrières et à la promotion professionnelle » au niveau académique.

C Benoit, T Louis, H Maillot,
A Marc, R Olivier

Élections internes

UNITÉ POUR LES REVENDICATIONS DES PERSONNELS

CA du S3

Christophe BENOIT,	lycée Henri IV,	Béziers
Thierry LOUIS,	lycée Albert Camus,	Nîmes
Hélène MAILLOT,	collège Les Fontanilles,	Castelnaudary
Audrey MARC,	collège Croix d'argent,	Montpellier
Renaud OLIVIERI,	lycée Einstein,	Bagnols-sur-Cèze
Anne SCHÖENHALS,	collège Gaston Doumergue,	Sommières
Cheikh LATRACHE,	CIO Celleneuve,	Montpellier
Laurent BERNARD,	collège Paul Bert,	Capetang
Marie-Claude CAPDEVILLE,	collège Saint-Exupéry,	Bram
Isabelle BALLEJOS,	collège Via Domitia,	Poussan
Elisabeth FABRE,	lycée Jean Durand,	Castelnaudary
Karine HUMBERT,	collège Le Redounet,	Uzès
Pierre CROS,	Lycée Docteur Lacroix,	Narbonne
Claudine GLEYZES,	retraîtée,	Castelnaudary
Patrick BRULIN,	lycée Albert Camus,	Nîmes
Catherine ANDRIE,	retraîtée,	Montpellier
Fanny FROMENTAL,	lycée Philippe Lamour,	Nîmes
Pascal ROUMANILLE,	lycée Clémenceau,	Montpellier
Rémi ALMASOR,	collège Gérard Philipe,	Bagnols-sur-Cèze
Christine DELPOUS,	collège René Cassin,	Agde
Caroline BORRAS,	lycée Jean Monnet,	Montpellier
Jean-Pierre THOMAS,	lycée Pompidou,	Castelnau-le-Lez
Manon LE BRETTON,	collège les Fontanilles,	Castelnaudary
Dominique GUILLOU,	lycée Clémenceau,	Montpellier
Hélène ROCHAS,	collège Les Fontanilles,	Castelnaudary
Nathalie VEZON,	collège Gérard Philipe,	Bagnols-sur-Cèze
Isabelle GAUZENTE,	lycée Jean Durand,	Castelnaudary
Claudine CHAHSICHE,	retraîtée,	Montpellier
Marie-Carmen FOLLEREAU,	collège Croix d'Argent,	Montpellier
Ronan LE BRETTON,	collège les Fontanilles,	Castelnaudary
Michèle PERRINO-BOULAFI,	lycée Clémenceau,	Montpellier
Sophie LAMAGNERE,	collège les Fontanilles,	Castelnaudary
Fabienne GOIZIN,	lycée Albert Camus,	Nîmes
Samir BAROUTI,	lycée Einstein,	Bagnols-sur-Cèze
Thérèse TAULE,	lycée Henri IV,	Béziers
Virginie TAURELLE,	collège Gérard Philipe,	Bagnols-sur-Cèze
Madeleine SOTO,	lycée Einstein,	Bagnols-sur-Cèze
Anne FUZEAU,	collège Gérard Philipe,	Bagnols-sur-Cèze
Michèle MAYEN,	retraîtée,	Bagnols-sur-Cèze

S2 AUDE

Hélène MAILLOT, collège Les Fontanilles, Castelnaudary
 Marie-Claude CAPDEVILLE, collège Saint-Exupéry, Bram
 Pierre CROS, lycée Docteur Lacroix, Narbonne
 Elisabeth FABRE, lycée Jean Durand, Castelnaudary
 Manon LE BRETTON, collège les Fontanilles, Castelnaudary
 Claudine GLEYZES, retraitée, Castelnaudary
 Isabelle GAUZENTE, lycée Jean Durand, Castelnaudary

S2 GARD

Thierry LOUIS, lycée Albert Camus, Nîmes
 Fanny FROMENTAL, lycée Philippe Lamour, Nîmes
 Renaud OLIVIERI, lycée Einstein, Bagnols-sur-Cèze
 Anne SCHÖENHALS, collège Gaston Doumergue, Sommières
 Patrick BRULIN, lycée Albert Camus, Nîmes
 Karine HUMBERT, collège Le Redounet, Uzès
 Rémi ALMASOR, collège Gérard Philipe, Bagnols-sur-Cèze
 Nathalie VEZON, collège Gérard Philipe, Bagnols-sur-Cèze
 Fabienne GOIZIN, lycée Albert Camus, Nîmes
 Madeleine SOTO, lycée Einstein, Bagnols-sur-Cèze
 Anne FUZEAU, collège Gérard Philipe, Bagnols-sur-Cèze
 Samir BAROUTI, lycée Einstein, Bagnols-sur-Cèze
 Virginie TAURELLE, collège Gérard Philipe, Bagnols-sur-Cèze
 Michèle MAYEN, retraitée, Bagnols-sur-Cèze

S2 HÉRAULT

Audrey MARC, collège Croix d'Argent, Montpellier
 Christophe BENOIT, lycée Henri IV, Béziers
 Isabelle BALLEJOS, collège Via Domitia, Poussan
 Laurent BERNARD, collège Paul Bert, Capetang
 Cheikh LATRACHE, CIO Celleneuve, Montpellier
 Pascal ROUMANILLE, lycée Clémenceau, Montpellier
 Catherine ANDRIE, retraitée, Montpellier
 Caroline BORRAS, lycée Jean Monnet, Montpellier
 Christine DELPOUS, collège René Cassin, Agde
 Jean-Pierre THOMAS, lycée Pompidou, Castelnau-le-Lez
 Dominique GUILLOU, lycée Clémenceau, Montpellier
 Marie-Carmen FOLLEREAU, collège Croix d'Argent, Montpellier
 Claudine CHAHSICHE, retraitée, Montpellier
 Michèle PERRINO-BOULAFI, lycée Clémenceau, Montpellier
 Thérèse TAULE, lycée Henri IV, Béziers

ÉMANCIPATION

POUR UN SYNDICALISME DE LUTTE, POUR UN SYNDICAT INDÉPENDANT DE TOUS LES POUVOIRS !

Le gouvernement profite de la défaite de 2010 concernant les retraites - défaite dont les directions syndicales sont loin d'avoir tiré toutes les leçons - pour nous pénaliser en tant que salarié-e-s, fonctionnaires et enseignant-e-s. Plus que jamais « fondé de pouvoir du capital en général et du capital financier en particulier », il poursuit la mise en place d'une gestion purement managériale de l'école avec notamment la réforme des modalités de l'évaluation.

Pour s'y opposer efficacement, il ne faut pas se contenter de réagir au coup par coup, mais faire le choix d'un syndicalisme de lutte !

Le SNES est un syndicat démocratique où se côtoient plusieurs tendances, chacune représentant une vision du syndicalisme. Voici nos spécificités.

1) Pour des initiatives de la base. Les décisions doivent être prises collectivement dans les **assemblées générales**, sans pour autant négliger le rôle des syndicats. D'ailleurs, partout où nous sommes présent-e-s, aussi bien dans les sections d'établissements que dans les instances nationales, nous participons toujours activement à la vie du SNES et intervenons pour y apporter et défendre nos valeurs.

2) Pour d'autres pratiques syndicales.

- **L'indépendance syndicale** par rapport aux gouvernements, institutions et partis politiques... Nous sommes une **tendance indépendante de tout parti politique**.
- **Le choix des actions en fonction de leur efficacité** dans un contexte donné : pratiques de désobéissance civile, actions de refus ou de boycott, occupation d'établissements, blocage du système (grève à la rentrée par exemple), ... Toutes les formes d'actions peuvent être efficaces selon la situation, mais **la grève reste fondamentale, notamment la grève reconductible**. Ce qui importe, c'est l'efficacité des méthodes d'action à un moment donné.
- **Le refus du syndicalisme d'appareil** : décharges syndicales complètes, dirigeants inamovibles et cooptés, ...

3) Pour un syndicalisme revendicatif.

- Nous exigeons clairement
- **le retrait des réformes** ministérielles (notamment celles des lycées, de l'évaluation des personnels, de la formation initiale).
 - **la titularisation immédiate** et sans condition de concours ou de nationalité **de tou-te-s les précaires**, l'arrêt du recrutement des hors statuts, la création de tous les

postes statutaires nécessaires au service public.

- **la réaffirmation de la laïcité**, indispensable pour assurer l'égalité du droit à l'éducation. Ce qui passe notamment par la défense intransigeante de la loi de 1905 (créant la laïcité institutionnelle en France), la fin des subventions publiques à l'enseignement privé et aux religions, la lutte contre le créationnisme et tous les intégrismes.
- **une école vraiment démocratique**, donnant à tous les jeunes accès à une culture large et critique, dans un même lieu de scolarisation, à un rythme adapté, avec maintien du cadre national (horaires, contenus, diplômes). Les conditions doivent en être réunies : baisse des effectifs (25 élèves maximum), dédoublements, suivi et aide aux élèves, ...

4) Pour la solidarité collective. Dans un cadre plus large, nous nous opposons à toutes les mesures liberticides et aux répressions qui en découlent (défense des victimes de répression syndicale en particulier...), nous apportons notre soutien aux désobéisseurs/es civil-e-s, aux enfants de sans-papiers (participation à RESF), et participons avec conviction à la lutte pour les droits des femmes.

LISTE EMANCIPATION S2 AUDE

Marie Line NOVELLO	Collège Saint-Exupéry	BRAM
Jean-Luc BERNEDE	Lycée J. Ruffié	LIMOUX
Hélène JOUANNY	Lycée P. Sabatier	CARCASSONNE
Stéphane SOUQUE	Lycée J. Fil	CARCASSONNE
Laure VERNET	Lycée J. Ruffié	LIMOUX
Jean-Marie ESCAMEZ	Lycée J. Ruffié	LIMOUX
Rosine CHARLUT	Retraitée	CARCASSONNE

BARRE DES PROMOTIONS CERTIFIÉS 2011-2012

Accès à l'échelon	GRAND CHOIX					CHOIX				
	Note	Ancien corps	Ancien échelon	Mode d'accès	Date de naissance	Note	Ancien corps	Ancien échelon	Mode d'accès	Date de naissance
5 ^{ème}	77.00	04a00m00j	02a00m00j	ANC	28/01/82					
6 ^{ème}	79.10	-	-	-	-	76.40	-	-	-	-
7 ^{ème}	82.00	10a00m00j	02a06m00j	-	-	79.00	-	-	-	-
8 ^{ème}	84.00	12a00m00j	01a10m00j	-	-	81.00	13a00m00j	03a00m00j	-	-
9 ^{ème}	85.50	15a00m00j	02a06m00j	GC	03/01/71	82.50	18a00m00j	04a00m00j	ANC	23/10/70
10 ^{ème}	88.00	16a00m00j	-	-	-	84.90	-	-	-	-
11 ^{ème}	89.00	19a06m00j	-	-	-	86.00	20a00m00j	-	-	-

CERTIFIÉS AVANCEMENT 2011-2012

La Capa s'est tenue le jeudi 5 janvier. Elle a examiné l'avancement des collègues promouvables au Grand Choix et au Choix entre le 1/09/2011 et le 31/08/2012.

Les élus du Snes ont fourni un lourd travail de vérification des données communiquées par l'administration, à partir entre autres des fiches syndicales envoyées par les collègues.

Depuis plusieurs années, nous revendiquons une meilleure harmonisation des promotions entre les disciplines. Les commissaires paritaires du Snes-FSU ont pu constater cette année une amélioration, notamment en anglais où, jusqu'à présent, le pourcentage des promus était nettement inférieur au poids de la discipline dans l'ensemble des promouvables.

Par ailleurs, le Snes a réitéré sa demande de revaloriser la note pédagogique lorsque

l'inspection a eu lieu il y a plus de 5 ans pour garantir une certaine équité entre collègues.

Enfin, le Snes a rappelé le rejet par la très grande majorité des collègues de la réforme annoncée de l'évaluation, où le chef d'établissement deviendrait l'unique évaluateur, l'attachement de la profession à une évaluation qui correspond aux spécificités du métier de professeur et prenne significativement en compte l'acte pédagogique dans la classe, cœur de nos missions d'enseignant, et sa demande d'une amélioration du système actuel.

Ne baissons pas la garde sur l'évaluation. Soyons massivement en grève et dans la manifestation nationale du 31 janvier pour rappeler et revendiquer notre attachement à l'évaluation pédagogique et défendre nos statuts.

F. DENJEAN-DAGA

CONGÉS FORMATION 2012-2013

La demande est à formuler **avant le 30 janvier 2012** sur Internet sur le site du rectorat de Montpellier (espace des personnels enseignants / déroulement de carrières / congés). **Un accusé de réception reçu, dans l'établissement, devra être signé et accompagné des pièces justificatives avant le 10 février.**

Le congé est de 6 mois pour préparer un concours et de 10 mois pour un autre motif.

Fin novembre, un groupe de travail s'est réuni sur le thème de la formation. Bien que le principal obstacle à l'obtention d'un congé reste l'insuffisance du contingent de postes attribué à l'académie (à nouveau 46 équivalents temps plein pour 2012-2013), un équilibre du barème est nécessaire pour que chaque candidat, selon sa situation, puisse y prétendre à un moment de sa carrière. C'est pourquoi, le Snes a demandé des avancées concernant le barème d'attribution des congés formation, notamment en déplaçant le nombre de demandes antérieures, et la possi-

bilité, pour les collègues préparant un concours, de choisir entre 6 et 8 mois (pour englober la période de préparation à l'admission).

Cette année, le barème se décline toujours selon les 3 critères suivants avec une modification du barème pour le dernier :

- L'échelon : 1 pt par échelon de la classe normale et 12 pts pour la hors-classe
- Admissibilité au concours préparé pendant le congé : 4 pts par admissibilité
- Nombre de demandes antérieures (DA) : 1 pt pour 1 DA, 2 pour 2 DA, 3 pour 3 DA, 5 pour 4 DA, 7 pour 5 DA, 9 pour 6 DA, 11 pour 7 DA et 13 pour 8 DA)

Enfin, les collègues ayant obtenu un congé de 6 mois pour 2012-2013 pour préparer un concours et admissibles à la session 2013, pourront demander par écrit 2 mois de plus s'ils le souhaitent.

F. DENJEAN-DAGA

COLLÈGE CLEMENCEAU, JAMAIS 2 SANS 3 !

Pour la troisième fois en 10 ans (2001, 2005, 2011), l'administration tente de fermer le collège Clemenceau à Montpellier. Commode pour continuer à supprimer des postes. Le collectif formé de personnels, d'usagers et d'habitants du quartier s'est reconstitué et compte bien à nouveau faire renoncer l'administration.

C. GOSSEZ

NOTATION ADMINISTRATIVE 2011-2012

La campagne de notation s'achève le **20 janvier**.

Vous pouvez néanmoins contester votre note administrative jusqu'au 3 février.

Procédure : sur la notice définitive, **mentionnez la demande de révision** de note en CAPA et **joindre un courrier argumenté** justifiant votre demande.

Suite à des contestations, certains chefs d'établissement joignent parfois un rapport pour justifier le maintien de la note ou émettre un avis favorable à une modification. Ce rapport doit vous être communiqué.

N'oubliez pas de nous envoyer un double de votre dossier avec toutes les pièces que vous jugerez utiles.

Les CAPA de révision des notes administratives sont prévues entre le 26 et le 30 mars selon les corps.

LISTES D'APTITUDE

Accès au corps des agrégés

Conditions requises : être en activité, âgé d'au moins 40 ans au 1/10/2012, avec 10 ans de services effectifs d'enseignements dont 5 dans le corps actuel (certifié, PLP2)

Les candidatures se font via I Prof du mardi 10 janvier au mardi 31 janvier 2012, en saisissant la lettre de motivation et le CV « statutaire », **seules pièces qui permettent de défendre les dossiers**. N'hésitez pas à vous mettre en contact avec votre inspection qui fait les propositions dans chaque discipline.

Pour que nous puissions défendre efficacement votre dossier en CAPA, n'oubliez pas de **joindre le CV et la lettre de motivation à votre fiche syndicale**, ainsi que tous les éléments d'information qui pourront nous être utiles !

M. GAY

Accès au corps des certifiés

Sont concernés les collègues PEGC, AE, PLP et PE sous certaines conditions d'âge, de diplômes et de service. **Saisie des candidatures sur SIAP jusqu'au 31 janvier 2012.**

F. DENJEAN-DAGA

Elections internes

VOTE DU 25 JANVIER AU 9 MARS

ÉLECTIONS INTERNES : CA, BUREAUX, RETRAITÉS

Règlement électoral

Conformément au règlement intérieur du S3 de Montpellier et aux règlements intérieurs des quatre S2 de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, des P.O. (la Lozère continuera à voter selon son habitude), les élections pour renouveler la CA académique (33 membres), les bureaux départementaux et le secrétariat des retraités auront lieu **du 25 janvier (ouverture du scrutin) au 9 mars 2012 (inclus)**.

Les secrétaires départementaux (ou leur représentant) ainsi que les représentants académiques des retraités sont membres de droit de la CA avec voix délibérative.

Sont électeurs : les syndiqués à jour de leur cotisation au moment de leur vote.

Le vote est recueilli par consultation individuelle des syndiqués, dans le cadre du S1. La liste des électeurs du S1 est établie sous la responsabilité du secrétaire et du trésorier du S1.

Le vote est émis, sous double enveloppe cachetée, à l'aide du bulletin de vote ci-dessous, avec émargement obligatoire :

- 1- de l'enveloppe extérieure
- 2- de la liste des électeurs.

Les bulletins reproduits par les S1 (ou manuscrits) sont valables à condition de comporter au moins l'intitulé exact et complet des listes choisies (S3 et S2), tel qu'il figure sur le bulletin.

Chaque S1 reçoit une liste d'émargement et 2 procès verbaux de dépouillement en double exemplaire. Le dépouillement a lieu, dans chaque établissement, sous la responsabilité de la section, dès la clôture du vote.

PROCÈS-VERBAL de dépouillement et LISTE D'ÉMARGEMENT sont **IMPÉRATIVEMENT EXPÉDIÉS PAR LA POSTE** au S3 dès le dépouillement.

ATTENTION !

LE PV DE DÉPOUILLEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉ DE LA LISTE D'ÉMARGEMENT SOUS PEINE D'ANNULATION DES VOTES DE L'ÉTABLISSEMENT.

Cas particuliers

- Les syndiqués (TZR rattachés, etc...) exerçant, au moment du vote dans un S1 différent de celui où ils ont payé leur cotisation votent DANS LE S1 OÙ ILS EXERCENT après inscription sur la liste électorale par le secrétaire du S1 qui procède aux contrôles nécessaires auprès du S1 d'origine, ou auprès du S3.

- Retraités et isolés : VOTE PAR CORRESPONDANCE.

Bulletin à découper, à mettre dans une enveloppe sans mention et cachetée, cette dernière étant insérée dans une autre enveloppe comportant au verso le nom de l'expéditeur et sa signature, et au recto en haut à gauche, la mention : Élection CA retraité (ou isolé). À poster au plus tard le 9 mars à l'adresse du SNES,

585 rue de l'Aiguelongue, Enclos des lys B 34090 MONTPELLIER.

Tous les isolés, pour l'élection du bureau du S2, choisissent une liste dans la colonne du département de leur résidence.

Seuls les retraités votent dans le cadre 3.

Les élections académiques (vote 1) et départementales (vote 2) ont lieu en même temps que les votes sur le rapport d'activité national et le rapport financier national (vote 4). Utilisez le bulletin de vote ci-dessous (à reproduire) qui contient la totalité des votes.

BULLETIN DE VOTE

PREMIER VOTE C.A. ACADÉMIQUE - S3			
ENTOUREZ	UNITÉ ET ACTION	ÉCOLE ÉMANCIPÉE	UNITÉ POUR LES REVENDICATIONS DES PERSONNELS
LA CASE	B. DUFFOURG F. DENJEAN-DAGA	D. BLANCH C. GOSSEZ	C. BENOIT T. LOUIS
CHOISIE	B. HUMEAU	J. PILLOY	H. MAILLOT

DEUXIÈME VOTE BUREAUX DES SECTIONS DÉPARTEMENTALES ENTOUREZ LA CASE CHOISIE DANS VOTRE DÉPARTEMENT				
	AUDE	GARD	HÉRAULT	PYR. ORIENT.
UNITÉ ET ACTION	M. CAZES A. LASNEL	B. HUMEAU M. LEGAL	A. ROUSSEL M. MARC	M. MOLINER I. SANCHEZ
ÉCOLE ÉMANCIPÉE	D. BLANCH J. COSTE		C. GOSSEZ J. PILLOY	G. BIRNBAUM P. GONZALEZ
UNITÉ POUR LES REVENDICATIONS DES PERSONNELS	H. MAILLOT M.C. CAPDEVILLE	T. LOUIS F. FROMENTAL	A. MARC C. BENOIT	
ÉMANCIPATION	M.L. NOVELLO J.L. BERNEDE			

TROISIÈME VOTE CONCERNE EXCLUSIVEMENT LES RETRAITÉS			
ENTOUREZ	UNITÉ ET ACTION	ÉCOLE ÉMANCIPÉE	UNITÉ POUR LES REVENDICATIONS DES PERSONNELS
LA CASE	M. AIGON		C. GLEYZES
CHOISIE	J.Y. BARBIER		C. ANDRIE

QUATRIÈME VOTE

COCHEZ
LA CASE CHOISIE

RAPPORT
D'ACTIVITÉ NATIONAL

POUR

CONTRE

ABSTENTION

RAPPORT
FINANCIER NATIONAL

POUR

CONTRE

ABSTENTION